LE SAINT-LAURENT, UNE AIRE MARINE À PROTÉGER DANS SON ENTITÉ

POUR UN MORATOIRE SUR LE LE DÉVELOPPEMENT DES HYDROCARBURES EXTRACÔTIERS

Brefs commentaires à l'attention de l'Office Canada-Terre-Neuve-et-Labrador des hydrocarbures extracôtiers (OCTNLHE)

Par
Marie-France Doucet
Écocitoyenne,
étudiante en sciences de l'environnement
et rédactrice de la chronique environnementale *Biomes*,
du journal *Le Sans Papier* (Télé-université)

« Quand le bateau est au milieu du fleuve, il est bien tard pour réparer l'avarie. » (Proverbe chinois) Le 7 avril 2009, j'écrivais ces lignes à Jean Charest, premier ministre du Québec, pour le remercier d'avoir augmenté les aires protégées terrestres... à un peu plus de 8 % (!!) :

« Il faut davantage, il faut aussi protéger le fleuve Saint-Laurent sur toute la longueur, des Grands Lacs jusqu'aux limites territoriales dans l'Atlantique. Il doit, lui aussi, être une aire protégée. Il faut cesser immédiatement tous les projets d'exploration pétrolière et gazière en eau fluviale et sur les zones côtières. Devant la gravité de l'état du fleuve et celle qui caractérise la moindre catastrophe écologique qui surviendra tôt ou tard dans ce milieu fragile d'une importance capitale pour la vie, il faut ne jamais, jamais, permettre le développement de ces deux richesses naturelles le long du Saint-Laurent. Il faut dépolluer le fleuve, lui redonner tout son potentiel naturel, protéger ses berges, ses milieux humides, ses zones côtières. »

La marée noire, qui a envahi le golfe du Mexique en 2010 suite à l'explosion de la plateforme pétrolière Deepwater Horizon, a créé une onde de choc qui est venue s'échouer sur nos rives québécoises. Suscitant une certaine prise de conscience et une ribambelle de questions, l'effet miroir de la catastrophe a fait réaliser d'un coup que le golfe Saint-Laurent était bien petit à côté du géant américain – en fait, environ six fois plus petit -, que des projets d'exploration et d'exploitation pétrolière et gazière ornaient certaines tables à dessin installées confortablement le long de notre grand fleuve. Subitement, nous nous sommes demandé ce qu'il adviendrait si ces projets voyaient le jour, un jour, et s'il survenait la toujours possible fuite du minerai précieux qui ternirait un écosystème déjà fragilisé.

Les dangers planent au-dessus, au fond et sur les berges du Saint-Laurent. Mesurables. Les résultats d'une très récente étude, tenue entre le 1^{er} et le 15 juillet 2010 et pilotée par des chercheurs de cinq universités, démontrent que le fleuve souffre d'une carence en oxygène (phénomène d'hypoxie). « Les résultats préliminaires révèlent que l'hypoxie sévère dans les eaux profondes (en dessous de 250 mètres) s'étend désormais jusqu'à Sept-Îles dans le golfe, alors qu'en 2009 elle atteignait Matane. »¹

Le Saint-Laurent est un joyau qui étouffe, à petit feu, depuis des années. La chaîne alimentaire supportée par le fleuve nourrit toutes les strates de vie au Québec, y compris l'espèce humaine. « La modification des courants océaniques, les changements climatiques, la pollution et la nitrification des eaux de surface due aux activités humaines constituent les facteurs principaux causant la baisse d'oxygène. "Actuellement, la population est très préoccupée par l'érosion des berges. Le phénomène d'hypoxie est invisible, comme caché sous le tapis, mais tout aussi alarmant. S'il s'accentuait, il pourrait avoir des conséquences catastrophiques pour l'écosystème, la pêche, les mammifères marins et l'industrie touristique d'observation" commente Bjorn Sundby, océanographe et chercheur principal, initiateur du projet de recherche. »²

À l'échelle mondiale, en 2009, l'on estimait qu'à peine 0,8 % des océans étaient protégés. Sans commentaires! Le bassin qu'est le golfe du Saint-Laurent s'avère être une toute petite mer intérieure, dont les zones côtières situées à proximité sont habitées, et constitue un réservoir d'une grande richesse de biodiversité. Géographiquement, il borne cinq provinces canadiennes. En cas d'accident majeur, la moitié du pays sera atteinte, d'une manière ou d'une autre.

Une évaluation environnementale stratégique québécoise a déjà déterminé que les écosystèmes de l'estuaire étaient trop fragiles pour supporter les méfaits de l'exploration-exploitation d'hydrocarbures. Or, le golfe est un prolongement du fleuve. Les mêmes caractéristiques s'y trouvent à peu de différences près, auxquelles s'ajoutent des spécificités quant à différentes niches écologiques.

Étant donné la quantité de variables dont il faut tenir compte et du degré de dangerosité inhérent à l'industrie pétrolière, au minimum avant d'échafauder des plans de développement, il est primordial d'analyser l'état des lieux. Le Québec a commandé une évaluation environnementale stratégique spécifique au golfe Saint-Laurent. Les résultats seront connus en 2012.

Le Saint-Laurent est un tout indivisible. Ses eaux ne connaissent pas les frontières déterminées par les hommes. S'il est atteint dans l'une de ses parties, c'est l'ensemble de ses écosystèmes qui réagira, tôt ou tard. Nous devons en tenir compte maintenant.

Le calendrier proposé pour le processus d'évaluation environnementale est beaucoup trop court. Un moratoire sur le développement de l'industrie pétrolière et gazière sur tout le territoire marin et côtier du golfe est donc non seulement souhaitable, mais nécessaire. Il donnera le temps de cerner la problématique avec justesse, de faire les analyses adéquates et d'en tirer les conclusions qui s'imposent.

¹ Groupe de recherche et d'éducation sur les mammifères marins (GREMM), *Baleines en direct*, vol. 14, n° 27, 29 juillet 2010 [http://www.baleinesendirect.net/fra/pag.php?PagRef=Nws&NwsId=4344].

² Idem.